Parlementaires, la famille d'abord

Publication : jeudi 7 août 2014 07:53

Le Journal de Gien, 31 juillet 2014

TRANSPARENCE

Parlementaires, la famille d'abord

La semaine passée, la haute autorité pour la transparence de la vie publique a mis à la disposition des citoyens les fiches des parlementaires. Dans le Loiret, nombreux sont les députés ou sénateurs qui emploient femmes et enfants.

Voici quelques mois, une assistante parlementaire du Loiret confiait à un journaliste du Journal de Gien : « La France souffre d'asséchant »...

Si l'assistanat consiste à employer des membres de sa famille, le Sud-Est du Loiret en prend toujiné.

La publication de la Haute autorité à la transparence de la vie publique fait le point sur les revenus des sénateurs et députés, en plus de leurs missions parlementaires. Et mentionne aussi les assistants parlementaires.

Sud-Est du Loiret

À l'échelle nationale, 10 à 15 % des parlementaires emploient des membres de leurs familles. Côté Loiret, en ce qui concerne les bassins de Gien et Montargis, on flirte avec le 100 %.

Ainsi, Jean-Pierre Door, député-maire de Montargis, emploie son épouse Véronique comme assistante à plein-temps.

Claude de Ganay, député, par ailleurs président de la communauté de communes Val d'or et Forêt, emploie sa fille Pauline à plein-temps.

Jean-Noël Cardoux, sénateur, ancien maire de Sully, emploie à plein-temps sa fille Tiphaine.

Par ailleurs l'épouse d'Éric Doligé, Sylvie, est également assistante parlementaire à temps partiel. À noter que Jean-Pierre Sueur n'emploie pas de membre de sa famille, « par principe ».

Dans le Cher

Dans le Cher, pas de famille dans les assistants parlementaires. Denis Mandonnon, ancien maître de conférence en droit public à Orléans, maire d'Argent-sur-Sauldre et président de la communauté Sauldre-et-Sologne est également attaché parlementaire de François Pillet. À gauche, comme à droite, nombre d'attachés parlementaires ont concurramment des mandats électifs. Comme Jean-Michel Gudrinneau, vice-président du conseil général du Cher, et attaché parlementaire de Nicolas Sansa.

François Pillet et Yann Galut, tous les deux avocats, et Rémy Pointereau, agriculteur, émargeaient en 2013 à plus de 65.000 € de revenus professionnels.

Ouest de l'Yonne

Dans l'Yonne, la député Marie-Louise Fort, emploie son fils Pierre-Louis Fort, par ailleurs, maître de conférence à l'université de Cergy-Pontoise.

Le député Guillaume Larrivé, ancien maître des requêtes au conseil d'État, marié à une administratrice de l'Assemblée nationale (ce qui est différent d'attachée parlementaire) est devenu avocat en 2013. (Par un décret présidentiel d'avril 2012, les anciens ministres ou parlementaires peuvent devenir avocat, sans formation spécifique, si examen).

Les fiches relatives à la transparence des parlementaires montrent ceux du Loiret ont en majorité pour attachés parlementaires des membres de leurs familles, tels Éric Doligé, Claude de Ganay et Jean-Noël Cardoux. ARCHIVES JCU

D'un clic. Les fiches des parlementaires français sont en ligne sur la site de la haute autorité à la transparence de la vie publique : http://www.hatvp.fr

EMMANUEL DUNREUX

Phoca PDF